



Boucherville | 149, rue J.-A. Bombardier, porte 4 J4B 8P1 | 450-274-5643
Saguenay | 1915, boul. Talbot suite #2 G7H 7Y4 | 418-545-1953

Adresse pour transmettre les paiements:

Quebec | 850, boul. Pierre-Bertrand, local 110 G1M 3K8 | 418-682-5643

recevables@atelierduchef.com

Facture

Numéro de document : 93302
Date du document : 2025-05-28
No Commande : 68517
Conditions de paiement : Net 30 jours
RMA :
Référence : Changement
Vendeur : COMPTE CHAINE
No de client : C00721
Page : 1 de 2

Vendu À

ASHTON TANIATA (9526-0030 QUEBEC INC)
645B AVENUE TANIATA
ST-JEAN-CHRYSOSTOME QC G6Z 2C1
CANADA
Att: Facturation

Expédié À

ASHTON TANIATA
645B AVENUE TANIATA
ST-JEAN-CHRYSOSTOME QC G6Z 2C1
CANADA
Att: Facturation

Produit	Description de l'article	Qté	Unité mesure	Prix unitaire avant escompte	Prix unitaire après escompte	Total
HATGRAH48208 #Plan : #040	Réchaud infrarouge de 48 po à wattage élevé - 208 Volts No Série : 3492032324.	1.0	UN		0.00	
FIS3253 #Plan : #147	Robinet mural de 8 po avec bec pivotant de 12 po	1.0	UN		0.00	
D50TWSS1236SS	Tablette murale en acier inoxydable 12 po X 36 po	1.0	UN			.
D50TWSS1230SS	Tablette murale en acier inoxydable 12 po X 30 po	2.0	UN		0.00	.

#T.P.S. 841215783 RT0001
#T.V.Q. 1221748839 TQ0001

Sous-Total

Autre remise (0.00 %):

Transport/Autres frais:

Total avant taxes

Total \$

Solde Dû

Des frais administratifs de 1.5% par mois (18% annuel) seront facturés sur tout compte en souffrance. La marchandise restera la propriété de Atelier du Chef, tant et aussi longtemps que les sommes dues ne seront pas complètement acquittées. Le client accepte de payer les frais de perception si requis. Le client accepte les conditions imprimées ci-dessus.

Pour effectuer un paiement par virement bancaire :

DESJARDINS 815 / Transit 20026 / Compte 0106229

Veillez transmettre le détail du paiement à recevables@atelierduchef.com



Boucherville | 149, rue J.-A. Bombardier, porte 4 J4B 8P1 | 450-274-5643

Saguenay | 1915, boul. Talbot suite #2 G7H 7Y4 | 418-545-1953

Adresse pour transmettre les paiements:

Quebec | 850, boul. Pierre-Bertrand, local 110 G1M 3K8 | 418-682-5643

recevables@atelierduchef.com

Facture

Numéro de document :	93302
Date du document :	2025-05-28
No Commande :	68517
Conditions de paiement :	Net 30 jours
# RMA :	
Référence :	Changement
Vendeur :	COMPTE CHAINE
No de client :	C00721
Page :	2 de 2

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Prix

Tous les prix sont sujets à modification sans préavis. Sauf mention contraire, les taxes applicables sont en sus.

2. Propriété et réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au paiement intégral de toutes les sommes dues en vertu du présent contrat.

Jusqu'à ce règlement complet :

- Les produits doivent demeurer à l'adresse de livraison.
- Ils ne peuvent être déplacés, revendus ou modifiés sans l'autorisation écrite du vendeur.

3. Livraison

- La date de livraison est convenue entre le vendeur et l'acheteur en fonction de la disponibilité des produits.
- La livraison exclut toute prestation d'installation, d'assemblage ou de raccordement nécessitant l'intervention d'un professionnel (plombier, électricien, contracteur, etc.).

4. Inspection et réclamations

- L'acheteur doit inspecter les marchandises à la livraison et signaler immédiatement toute non-conformité ou défaut sur le bon de livraison.
- Toute réclamation doit être communiquée par écrit au vendeur dans un délai de 24 heures après la réception des marchandises.
- À défaut d'une réclamation dans ce délai, les marchandises sont réputées acceptées sans possibilité de retour, d'échange ou de réparation.

5. Conditions de paiement

- Les paiements doivent être effectués conformément aux modalités convenues au contrat.
- Tout retard de paiement entraîne des intérêts de **1,5 % par mois (18 % par an)**.
- Aucun paiement partiel, retenue ou condition suspensive ne sera accepté sans accord écrit du vendeur.

6. Transfert des risques et responsabilité

- Les risques afférents aux marchandises sont transférés à l'acheteur dès leur livraison.
- Le vendeur décline toute responsabilité en cas de dommage ou de perte après la livraison des marchandises.
- L'acheteur est responsable de souscrire toute assurance nécessaire pour couvrir ces risques.

7. Garantie

- Les produits sont couverts par la garantie du fabricant selon les conditions et la durée spécifiées par celui-ci.
- La garantie prend effet à compter de la facturation ou de la mise en service, selon les modalités du fabricant.
- Le vendeur n'assume pas le service après-vente pour la garantie et toute réclamation doit être adressée directement au fabricant.

8. Retours de marchandise

Aucun retour ne sera accepté sans **autorisation écrite préalable** du vendeur. Sous réserve de cette autorisation :

- Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine, non utilisés et en parfait état, avec toute la documentation et les accessoires.
- Des **frais de restockage de 25 %** du prix de vente s'appliquent.
- Une inspection sera effectuée à la réception ; tout dommage ou manquant sera facturé en supplément.
- Aucun retour ne sera accepté pour les produits en liquidation ou discontinués.
- Les frais de transport liés au retour sont **exclusivement à la charge de l'acheteur**.

9. Annulation de commande

- Toute annulation par l'acheteur entraîne la perte de l'acompte versé, qui est **non remboursable**.
- Si les produits commandés ne peuvent être retournés au fournisseur, la commande demeure due en totalité et l'acheteur est tenu de payer l'intégralité du contrat.

10. Modalités de paiements

Selon les termes de paiement associés à votre compte:

Net 30 jours